



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #DM-2024-17

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire du Conseil municipal, qui sera tenue le mardi 1^{er} octobre 2024 à 20h00, en la salle du Conseil, située au 390, rue Notre-Dame à Saint-Hugues, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure # DM-2024-17 relative à la profondeur des lots projetés #6 649 895 et 6 649 896 suite à une opération cadastrale visant à scinder en deux le lot #2 707 705 ainsi qu'aux marges de recul latérale et arrière de la remise existante sur la propriété du 502-504 rue Saint-Jacques, zone 201-P à Saint-Hugues.

Cette demande consiste plus précisément à autoriser :

- Une profondeur de lot de 27,19m pour le lot projeté # 6 649 895 ;
- Une profondeur de lot de 27,34m pour les lots projetés 6 649 896 ;
- Une marge de recul latérale projetée de 0m pour le bâtiment accessoire existant qui serait désormais mitoyen ;
- Une marge de recul arrière de 0,53m et 0,54m pour ce même bâtiment accessoire existant ;

Selon l'article 7.2.1.3 du règlement de zonage no. 269-06, les marges de recul minimales (latérale et arrière) pour un bâtiment d'une superficie inférieure à 15,6m² sont de 0,60m. Or, selon le plan R4716, minute 11 509 préparé par Bruno Ravenelle, arpenteur-géomètre, les marges de recul du bâtiment accessoire sont de 0,53m et 0,54m. Il s'agirait ainsi d'une dérogation mineure de 0,07m et 0,06m.

Selon l'article 5.3 du règlement de lotissement no. 270-06, la profondeur minimale requise pour un lot desservi par les services d'aqueduc et d'égout dont l'usage est une habitation unifamiliale jumelée est de 27,5m. Or, selon le plan R4716, minute 11 509, préparé par Bruno Ravenelle, arpenteur-géomètre, la profondeur moyenne projetée des lots # 6 649 895 et 6 649 896 est de 27,19m et de 27,34m respectivement. Il s'agirait ainsi d'une dérogation de 0,31m et 0,16m.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 1^{er} octobre 2024.

Carole Thibeault

Carole Thibeault
Directrice générale et greffière trésorière
17 septembre 2024